

EXEMPLES DE COMPENSATION et DE REPORT DE NOTES

Vous allez vous inscrire aux examens de la première et à la deuxième session ou vous venez de recevoir votre relevé de notes de la première session et vous constatez que vous n'avez pas réussi tous vos examens.

Afin de vous aider à comprendre nous vous proposons différents exemples

COMPENSATION intra – unité n'intervient que lorsque tous les enseignements ont été présentés

1^{er} exemple : Unité composée de 3 enseignements :

Résultats Unité 1 : enseignement 1 = 8/20]
 enseignement 2 = 12/20 } => moyenne = 10/20
 enseignement 3 = 10/20]

⇒ **Unité définitivement validée (aucune matière à repasser)**

2^{ème} exemple : Unité composée de 3 enseignements

Résultats Unité 2 : enseignement 1 = 11/20]
 enseignement 2 = 6/20 } => moyenne = 9/20
 enseignement 3 = 10/20]

⇒ **Unité NON validée.**

Vous devez à la 2^{ème} session repasser uniquement et OBLIGATOIREMENT l'enseignement 2 dont la note est inférieure à 10. Les notes des enseignements 1 et 3 sont conservées définitivement.

3^{ème} exemple. Unité composée de 3 enseignements

Résultats Unité 3 : enseignement 1 = 11/20]
 enseignement 2 = 6/20 } => moyenne = défaillant
 enseignement 3 = absent] (car la moyenne ne peut être calculée)

⇒ **Unité NON validée.**

Vous devez à la 2^{ème} session repasser uniquement et OBLIGATOIREMENT les enseignements 2 et 3 (note inférieure à 10 et absence). La note de l'enseignement 1 est conservée définitivement.

COMPENSATION inter – unités n'intervient que lorsque toutes les Unités du diplôme ont été présentées (lors d'une même session)

1^{er} exemple :

La moyenne de toutes les unités composant l'année est égale ou supérieure à 10.

⇒ Année **définitivement** validée

2^{ème} exemple : Année composée de 5 unités :

Unité 1 = 12/20]	
Unité 2 = 8/20]	
Unité 3 = 7/20	}	=> moyenne = 9/20
Unité 4 = 10/20]	
Unité 5 = 8/20]	

⇒ Année **NON** validée

Unités 1 et 4 validées **définitivement**

Unités 2, 3 et 5 note inférieure à 10. Vous devez :

A la deuxième session, vous devez représenter dans chaque unité non validée, **seulement et obligatoirement** les examens des enseignements où la moyenne est inférieure à 10 (voir la compensation intra-unité).

D'une année universitaire à l'autre

Si vous n'avez pas obtenu votre année :

⇒ les unités validées sont **CONSERVÉES** d'une année à l'autre

⇒ dans une *unité NON validée*, **TOUTES LES NOTES SUPERIEURES A 10/20 SONT CONSERVEES.**

ATTENTION

Vous devez présenter à chaque session tous les enseignements figurant sur la convocation.

Si vous avez le moindre doute sur vos résultats ou sur votre convocation, veuillez contacter de toute urgence votre scolarité.